



DIRECTION GENERALE / SIEGE SOCIAL



700

Enfants et adultes
accompagnés

400

Professionnels
engagés au quotidien

18

Établissements et services

L'Association

Créée en 1966, l'AFPJR (Association de Formation et de Promotion pour jeunes et adultes en Recherche d'insertion) est une association d'intérêt général, régie par la loi du 1er juillet 1901.

L'Association engage son action et ses activités au service de personnes fragilisées par un handicap pour favoriser leur inclusion sociale et professionnelle.

Son but est d'accompagner tous les parcours de vie au sein de ses établissements et services, ou en collaboration avec ses partenaires. Ses actions visent à apporter des réponses en matière d'éducation spécialisée, de formation, de soins, de travail adapté, d'accompagnement à la vie sociale et d'hébergement.

La Gouvernance

L'association est administrée par un conseil d'administration composé de 7 à 13 membres. Il définit la politique générale et les orientations de l'AFPJR.

La Direction générale / Siège social

Le Siège, piloté par un directeur général, met en œuvre les décisions du conseil d'administration. Il fixe le cap à l'ensemble des établissements, coordonne les activités, veille à optimiser les moyens et valide les décisions majeures.

Ses missions principales :

- Apporter expertise et soutien auprès des établissements ;
- Favoriser la synergie des actions associatives ;
- Optimiser l'utilisation des ressources et des moyens ;
- Assurer un contrôle de gestion pour faciliter l'aide à la décision ;
- Négocier et mettre en œuvre les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens arrêtés avec les autorités de financement et de contrôle ;
- Impulser une dynamique de développement et d'ouverture ;
- Veiller et diffuser les orientations des politiques publiques, les préconisations des financeurs et les bonnes pratiques ;
- Maintenir une fonction de veille sociale et réglementaire, d'innovation et d'évolution.



Ses activités sont orientées autour des politiques de gestion :

- des ressources humaines ;
- comptables et financières ;
- d'amélioration continue de la qualité ;
- de la communication et du mécénat ;
- de la sécurité ;
- des services généraux et du patrimoine ;
- du système d'information.

Rattaché à la direction générale, le pôle comptable et financier gère les budgets de l'ensemble des structures de l'AFPJR ainsi que la paie.

Il regroupe l'ensemble des comptables de l'association sous la direction du responsable comptable et financier.

Créé en 2016, il est implanté à Grasse, à proximité immédiate des établissements.



Direction Générale de l'AFPJR

492 avenue du Général de Gaulle 06700 Saint-Laurent du Var

Tél. 04 92 97 12 12 - Email directiongenerale@afpjr.org

afpjr.org

